

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 janvier 2015

---

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 511

présenté par  
M. Hetzel et M. Tian

-----

### ARTICLE 3 QUATER

Après le mot :

« d' »,

rédiger ainsi la fin de la seconde phrase :

« emplois non délocalisables ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Puisque ce texte tient à « renouer avec une croissance durable », l'intérêt d'un tel rapport est de mesurer les conséquences de la filière automobile en terme d'emplois non délocalisables.